

## HANDIWORK RECRUTEMENT, C'EST QUOI ?

Accompagner, former et intégrer des demandeurs d'emploi, en situation de handicap, directement en entreprise. L'objectif est de leur permettre d'acquérir les compétences métier indispensables pour être recrutés à l'issue du parcours. Un formateur HANDIWORK expert métier anime et coordonne le dispositif qui se déroule à 100% sur le lieu de travail.



5 à 6  
stagiaires



30 à 35H/sem.  
en entreprise



8  
semaines

### Les acteurs

#### Une entreprise

Elle définit ses besoins en recrutement de personnes en situation de handicap et co-construit avec HANDIWORK le parcours de formation.

#### Des Services Publics de l'Emploi (SPE) et des acteurs du handicap

Ils orientent les demandeurs d'emploi en situation de handicap en fonction de leur projet professionnel et des pré-requis sur le métier cible.

#### Des stagiaires

Ils s'investissent dans un parcours de formation HANDIWORK 100% en situation de travail.

#### Un formateur HANDIWORK

Il accompagne ses stagiaires dans leur montée en compétences et leur permet d'atteindre l'autonomie nécessaire au recrutement. Il est le lien avec toutes les parties prenantes.

## COMMENT CA MARCHE ?

### AVANT DÉMARRAGE

#### Audit

- › audit des pratiques de l'entreprise
- › identification des pré-requis métier
- › co-construction des grilles de compétences « métier » et du parcours de formation

#### Sourcing candidats

- › promotion du projet auprès des SPE et des partenaires locaux

- › information collective

- › entretien individuel, sélection des stagiaires

#### Immersion

- › présence du formateur HANDIWORK en entreprise (1 à 3 jours)

### PHASE 1 Prise de poste (Semaine 1 et 2)

- › Présence du formateur 5 jours par semaine
- › Acquisition des compétences de base par la pratique métier
- › Évaluation du handicap en conditions réelles de travail

### PHASE 2 Montée en compétence et intégration (Semaine 3 et 6)

- › Présence du formateur HANDIWORK 4 jours par semaine
- › Stagiaires en autonomie 1 jour par semaine
- › Aménagement éventuel des conditions de travail
- › Bilan intermédiaire sur la base des grilles de compétences
- › Plan d'action correctif
- › Pré-validation des recrutements

### PHASE 3 Autonomisation (Semaine 7 et 8)

- › Présence du formateur HANDIWORK 1 jour par semaine
- › Stagiaires en autonomie 4 jours par semaine
- › Bilan final
- › Délivrance des attestations de compétences
- › Confirmation des recrutements (CDD / CDI / Alternance / Interim)

### APRÈS LA FIN DU DISPOSITIF

- › Suivi individuel sur 6 mois

+ d'infos sur  
handiwork.fr

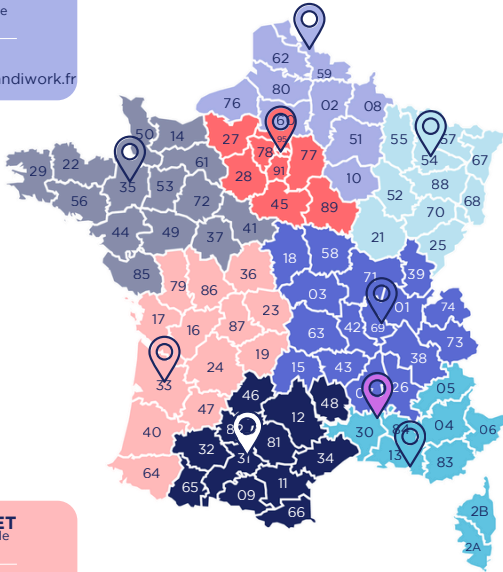


# Nos implantations

**Ségoène JARRY**  
Responsable régionale  
PARIS  
07 48 73 22 62  
segolene.jarry@handiwork.fr

**Claire VESCO**  
Responsable régionale  
LYON  
07 48 73 22 63  
claire.vesco@handiwork.fr

**Laurence VITE**  
Responsable régionale  
LILLE  
07 50 74 34 83  
laurence.vite@handiwork.fr



Ouverture DR  
Nancy fin 2025

Ouverture DR  
Rennes fin 2025

**Caroline JOUSSET**  
Responsable Régionale  
BORDEAUX  
07 50 74 05 39  
caroline.jousset@handiwork.fr

**Mélanie D'ORAZIO**  
Responsable Régionale  
TOULOUSE  
07 48 73 22 61  
melanie.dorazio@handiwork.fr

**Célia BORDET**  
Responsable régionale  
MARSEILLE  
07 50 75 35 81  
celia.bordet@handiwork.fr



Interim

**handiwork**  
RECRUTEMENT



Emploi direct



Alternance



NOS CERTIFICATIONS ET FINANCEURS



NOS COLLABORATIONS



UGO MOLINA 07 48 72 55 13 - ugo.molina@handiwork.fr

**CONTACTEZ-NOUS !**